



Communiqué de presse

PharNext a présenté les données de l'étude pivot de Phase III de PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A au congrès annuel de CMT-France

PARIS, France, le 25 avril 2024 à 8h30 (CET) – PharNext SCA (FR001400N1P4 – ALPHA) (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, a présenté les dernières données de son analyse en cours de l'essai pivot de Phase III (essai PREMIER) de PXT3003, son candidat médicament dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) au cours du congrès annuel de l'association CMT-France le 23 mars 2024.

Le Congrès annuel de l'association CMT-France est une Journée d'informations qui réunit toutes les personnes concernées par les maladies de Charcot-Marie-Tooth autour de médecins spécialistes. Il s'adresse aux patients et aux personnels de santé, leur donnant l'occasion de conjuguer le point de vue clinique, les dernières informations scientifiques et les témoignages des patients atteints de CMT.

Le 33^e Congrès de CMT-France s'est tenu le 23 mars 2024 en version 100% digitale. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'association : www.cmt-france.org

En tant qu'invité à participer à l'événement, Hugo Brugière, gérant de PharNext, a présenté le PXT3003, candidat médicament de la Société en développement dans le sous-type 1A (« CMT1A ») qui est le plus fréquent des maladies de Charcot-Marie-Tooth, et fait le point sur l'ensemble des résultats cliniques obtenus, dont notamment l'analyse encore en cours du deuxième essai de Phase III (essai PREMIER).

La présentation est disponible en ligne : [LIEN](#)

Hugo Brugière, gérant de PharNext, déclare : « L'analyse des données de Phase III de PXT3003 dans la CMT1A a bien avancé et, bien que non encore terminée, nous commençons d'y voir plus clair sur le potentiel de notre produit et gardons l'espoir de pouvoir enfin apporter une solution médicale aux patients CMT1A.

En présentant nos résultats à date du PXT3003 au cours du congrès annuel de CMT-France, bien que non officiels encore à ce stade, j'ai senti tout l'intérêt et l'attente des patients et de la communauté médicale en France, et aussi leur soutien pour poursuivre nos travaux. La route est encore longue et nous n'avons aucune certitude de réussir à faire accepter le PXT3003, mais nous lui donnerons toutes les chances. ».

Avertissement :

La société PharNext a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Global Tech Opportunities 13, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en OS qui ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société Global Tech Opportunities 13 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

À propos de PharNext

PharNext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. PharNext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Plus d'information sur www.pharnext.com.

PharNext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400N1P4).

Contacts

Relations Presse Financière

ACTUS finance & communication

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr

+33 (0)1 53 67 36 32

Relation Investisseurs

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes Leib

pharnext@actus.fr

+33 (0)1 53 67 36 78